

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt, le 19 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 13

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, NORMAND Corinne, GENTIL Dominique,

Absentes excusées : BRAGANTI Karine, GUERRERO Elisabeth,

Date de la convocation : 13 novembre 2020

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

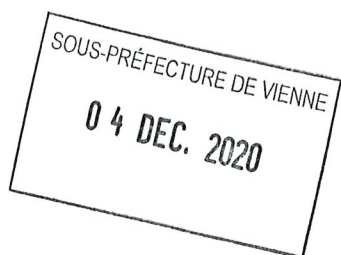
Objet de la délibération : Subvention association Patrimoine

Vu la délibération 2020-011, du 10 mars 2020, portant sur l'attribution des subventions aux associations de la commune,

Vu la reprise de la réfection du lavoir à la charge de la mairie en raison de différents problèmes rencontrés par l'association Patrimoine concernant ces travaux,

Il est proposé à l'assemblée d'annuler la subvention de 250 € qui avait été accordée pour la réfection du lavoir à l'association Patrimoine.

Après avoir entendu ces explications, le Conseil Municipal, accepte cette proposition par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.



Ainsi fait et délibéré ce jour, le 19 novembre 2020

Le Maire,
Serge MERCIER

